

COMMUNIQUE DE PRESSE



*Collectifs non aux pétrole et gaz de schiste et de houille**
10 octobre 2014, Les collectifs locaux, communiquent :

Ni ici, ni ailleurs : ni dans le parc du Luberon, ni ailleurs !

Les collectifs prennent note du courrier de Madame la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, au Président de la Fédération des parcs naturels régionaux de France, lui annonçant qu'elle ne signerait pas l'attribution du permis de Calavon, couvrant le parc naturel régional du Luberon.

Toutefois, les collectifs contre les pétrole et gaz de schiste et de houille s'étonnent qu'elle n'ait pas annoncé de semblables dispositions pour les douze autres demandes de permis soumises à consultation publique depuis le 1^{er} septembre dernier.

Pourquoi Ségolène Royal n'a-t-elle pas annoncé qu'elle ne signerait aucune des 13 demandes de permis dont l'attribution est imminente ?

Les raisons pour lesquelles elle pourrait ne pas signer, ne manquent pourtant pas !

Pourquoi n'a-t-elle pas annoncé qu'elle refuse de signer le **permis de Gastins**, alors que dans la notice d'impact déposée par Vermilion à l'appui de sa demande de permis on peut lire, page 11 : *"il est envisagé d'effectuer des stimulations hydrauliques des couches profondes renfermant de l'huile afin d'améliorer le drainage autour du puits et d'augmenter le volume d'huile récupérable."* ?

Pourquoi n'a-t-elle pas annoncé qu'elle refuse de signer le **permis de Dicy**, alors qu'on peut lire dans la notice d'impact de l'entreprise Realm (page 3 de l'Annexe 1) : *"un soin particulier sera apporté au traitement des eaux utilisées pour la fracturation des schistes à gaz afin d'éviter toute pollution des nappes phréatiques. La production de gaz de schiste nécessite de briser les argiles indurées qui le contiennent à l'aide d'eau sous pression et, lorsque cette eau remonte à la surface, il faut alors la débarrasser des ions pollués qu'elle renferme."* ?

Pourquoi n'a-t-elle pas annoncé qu'elle refuse de signer le **permis de Montmort**, alors qu'on peut lire dans la notice d'impact de Realm (page 10 §6 de l'Annexe 4) : *"... un soin particulier [...] pour éviter toute pollution des nappes phréatiques et notamment de la nappe de Champigny [...]. Pour produire du gaz de schiste, il est important de briser les argiles saturées qui le contiennent à l'aide de jets d'eau sous pression et, lorsque cette eau remonte à la surface, il faut alors la débarrasser des ions pollués qu'elle renferme"* ?

- BlueBach, postulant pour les permis de Hebsheim, Cezy et Saint-Martin d'Abloy, a été racheté en 2010 par la société norvégienne Moore. Celle-ci explique sur son site internet que le Bassin Parisien et l'Alsace regorgent de pétrole de schiste mais que pour l'instant la fracturation hydraulique y est interdite.
- Elixir (permis de Marne et de Chambrey) écrit dans sa présentation aux investisseurs (juillet 2014) que compte tenu de la situation (gaz russe, réduction du nucléaire...) il faudra bien que la France se tourne vers ses ressources locales, conventionnelles et non conventionnelles.
- SanLeon (qui a racheté Realm) risque de se voir attribuer les permis de Dicy, Rouffy et Montmort. Elle est la première entreprise à exploiter l'huile de schiste au Maroc. Sur son site internet, elle cite le Bassin Parisien comme une ressource importante d'hydrocarbures non conventionnels.

Tous les dossiers mis en consultation publique, depuis le 1^{er} septembre, ont été déposés auprès des services de l'Etat bien avant le vote de la loi Jacob. Ils faisaient tous référence aux hydrocarbures non conventionnels. Tous les postulants à ces permis ont signé un document par lequel ils s'engagent à ne pas effectuer de fracturation hydraulique ... Sachant que les permis sont attribués pour 15 ans (5 ans renouvelables deux fois) qu'advient-il de ces engagements dans quelques années ?

Madame la Ministre, votre ambition de mener à bien la transition énergétique ne peut se satisfaire de mesures partielles et partiales sur ce dossier des énergies passivistes et polluantes que sont les pétrole et gaz de schiste.

Madame la Ministre, nous vous demandons de prendre vos responsabilités et d'être en cohérence avec vos déclarations et celles du Président de la République !

**Pour préserver les territoires de ces projets destructeurs,
Madame la Ministre, refusez de signer toutes les demandes de permis à venir,
refusez de prolonger les permis actuels, refusez de signer les mutations !**

Contact presse : Isabelle Levy 06.63.04.05.19. ••• Christine Lecque 06.11.54.14.31 •••

Signataires : collectifs et associations (voir liste jointe, page 2)

* Collectifs citoyens opposés à l'exploration et à l'exploitation des hydrocarbures « non conventionnels », à la fracturation du sous-sol, aux forages extrêmes et appelant à une véritable transition énergétique pérenne.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signataires

Collectif Haut-Bugey Non aux forages hydrocarbures (01)
Collectifs Non au gaz de schiste des Pays de Savoie et de l'Ain (01/73/74)
Collectif Carmen (02)
Collectif "Touche pas à mon schiste !" (07)
Collectif 07 Stop au Gaz et Huiles de Schiste (07)
Collectif Citoyen du Narbonnais Non au Gaz et Pétrole de Schiste (11)
Collectif du Grand Valentinois contre les gaz de schiste (26)
CAMIS'GAZ - permis plaine d'Alès (30)
Collectif pays cigalois (30)
Collectif piémont cévenol anti gaz de schiste (30)
Collectif Stop au Gaz de Schiste Anduze (30)
Collectif Garrigue Vaunage (30)
Collectif Roquedur-Le Vigan (30)
Basta! Gaz Alès (30)
Collectif Gers Non au gaz de schiste (32)
Collectif de Montpeyroux (34)
Collectif d'Arboras (34)
Eco'lectif Dégaze (34)
Collectif Gignac et Environs (34)
Collectif "Montpellier Littoral contre les gaz, pétrole de schiste!" (34)
Collectif Orb-Jaur non au gaz de schiste (34)
Collectif citoyen de Pézenas, Castelnaud de Guers (34)
Collectifs Isérois Stop GHRM (38)
Collectif Lot-et-Garonne Non au gaz de schiste (47)
Collectif Causse Méjean – Gaz de Schiste NON ! (48)
Collectif "non gaz de schiste" Florac (48)
Collectif Houille-ouille-ouille (59/62)
Collectif STOP GDHC d'Alsace et de Lorraine (67)
Collectif Stop gaz de schiste (69)
Collectif IDF Non au gaz et pétrole de schiste et de houille (75)
Collectif Marne-Ourcq-Multien (77)
Collectif du Pays-Fertois (77)
Collectif du Pays de Coulommiers (77)
Collectif Sud 77 (77)
Collectif Non au pétrole de schiste Bocage Gâtinais (77/89/45)
Collectif 82 "Non Aux Gaz de Schiste" (82)
Collectif Non au Gaz de Schiste Vaucluse (84)
Collectif 91 Non au Gaz et au Pétrole de Schiste (91)
Les "Dindons de la Farce" (France)
Les "Taupes énervées" (France)
ALDEAH (France, Amérique Latine)